

Stabilité monétaire dans l'Égypte ottomane du XVI^e siècle et commerce de l'or en poudre à partir du Bilâd al-Takrûr

Durant le XVI^e siècle, l'évolution monétaire de l'Égypte était notablement différente de celle des autres régions de l'Empire ottoman. Ce fait devrait d'autant moins nous surprendre que l'Empire ottoman était loin de constituer une entité économique homogène. En effet, plusieurs zones monétaires spécifiques se maintenaient à l'intérieur de ce vaste ensemble politique¹. Il en était probablement de même au niveau économique et commercial. L'Égypte se trouvait toujours au cœur d'un vaste réseau commercial d'échanges. Les caravanes continuaient à se rendre du Maghreb et de l'Afrique sahélienne à l'Arabie en passant par Le Caire. D'autre part, les échanges entre Méditerranée et océan Indien à travers l'Égypte et la mer Rouge se maintenaient à un niveau très élevé.

Une analyse de ces réseaux, et en particulier de celui liant l'Égypte à l'Afrique occidentale sahélienne, de même qu'une réévaluation des décisions d'ordre monétaire, fiscal, politique et militaire prises par les Ottomans permettent d'apporter de nouvelles hypothèses sur le maintien des spécificités monétaires de l'Égypte jusqu'à l'extrême fin du XVI^e siècle.

Spécificités du système monétaire égyptien

Le système monétaire égyptien, qui était en crise depuis la fin du règne du sultan Qâytbây en 1496, retrouva sa stabilité aux alentours de 1525. Elle allait se maintenir à peu près pleinement jusqu'aux dernières années du XVI^e siècle.

La longue crise monétaire, qui avait agité l'Égypte durant les vingt dernières années de la période mamelouke et les premières années de la présence ottomane, était due à plusieurs facteurs. Les difficultés monétaires étaient alors générales à toute la Méditerranée, cependant elles affectaient l'Égypte de manière plus grave et surtout plus durable. Comme ailleurs, ces difficultés étaient d'abord dues à une raréfaction de la circulation des métaux précieux². Mais à cela venaient s'ajouter des effets pervers spécifiques. La mort de Qâytbây en 1496 avait entraîné une âpre lutte pour la succession qui ne trouva son épilogue qu'en 1501 avec l'arrivée au pouvoir du sultan al-Ghawri. Par la suite, son successeur dut s'engager dans des guerres dispendieuses : sur mer d'abord face aux Portugais qui menaçaient le Hedjaz et l'Égypte à partir de l'océan Indien, sur terre ensuite contre les Ottomans qui, à partir de l'Anatolie, avaient

¹ S. Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire*. Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 88-112

² V. Magalhaes-Godinho, *L'économie de l'empire portugais aux XV^e et XVI^e siècles*. Paris, SEVPEN, 1969, p. 715-717.

relancé leur pression contre les possessions mameloukes³. Ces dépenses militaires étaient d'autant plus lourdes qu'elles survenaient à un moment de forte contraction des revenus de l'Etat. Cette baisse était en partie liée aux difficultés du commerce de transit du poivre en direction de l'Europe en raison de la concurrence portugaise⁴. La chute des Mamelouks ne mit pas un terme à la crise. Au contraire, des mesures particulièrement maladroites prises par Khayr bey, le nouveau gouverneur mis en place par les Ottomans, l'aggravèrent considérablement. Sa volonté d'imposer l'*aktche* ottoman à la place du médin ou *nisf fidda* égyptien acheva de déstabiliser le marché monétaire en Egypte⁵. La crise ne fut résolue que progressivement, par une série de mesures prises par les Ottomans et dont la teneur nous échappe encore en grande partie. Elles débouchèrent sur la mise en place d'un système monétaire rénové que consacra en 1525 la promulgation du *qanûn-nâme* ou règlement organique. Pour la monnaie d'or, appelée *dînâr sultânî* ou *sikka jadîda sulaymâniyya*, on appliqua les normes du dinar d'Istanbul, lui-même identique au ducat de Venise et à l'ancien dinar mamelouk⁶. Par contre pour la monnaie d'argent, le règlement signifiait l'abandon définitif de l'idée d'imposer l'*aktche* ottoman à l'Egypte. On revenait à l'ancien médin d'argent, tel qu'il avait existé du temps des Mamelouks. Sous l'appellation de *nisf fidda jadida sulaymaniyya* il était en fait en circulation depuis au moins 1522⁷. D'après le *qanun-nâme*, il reprenait très exactement poids et titre tels qu'ils avaient été établis par le sultan al-Mu'ayyad Shaykh pratiquement un siècle plus tôt⁸. De ce fait, la province ottomane d'Egypte allait constituer une zone monétaire distincte au sein de l'Empire ottoman. Il ne s'agissait pas là d'un cas unique. Les Balkans, la Crimée, l'Antolie orientale et les provinces mésopotamiennes ainsi que les provinces du Maghreb conservaient aussi des singularités monétaires⁹. La zone monétaire égyptienne, qui incluait aussi le Hedjaz et dans une moindre mesure le Yémen, connut une remarquable stabilité tout au long du XVI^e siècle. Elle

³ P. Brummett, *Ottoman Seapower and Levantine Diplomacy in the Age of Discovery*. New-York, SUNY, 1994, p. 51-87.

⁴ Magalhaes, *L'économie de l'empire portugais*, p. 717-720 ; E. Ashtor, "La découverte de la voie maritime aux Indes et les prix des épices" in *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, I, Toulouse, 1973, p. 31-47 reprint in *Studies on the Levantine trade in the Middle Ages*, Variorum Reprints, 1978, XII.

⁵ Sur la crise monétaire cf. Wiet, *Journal d'un bourgeois du Caire. Chronique d'Ibn Iyâs*. Paris, SEVPEN, 1960, Tome 2, p. 323-4, 345, 388, 419, 426-7, 440-1, 444-5, 452, 459 ; M. Tuchscherer, "Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Egypte et en mer Rouge au XVI^e et au début du XVII^e siècle", *Annales islamologiques* 33, 1999, p. 264.

⁶ *Qânûnnâme-i Misr*, éd et trad. en arabe Ahmad Fu'âd Matwalli. Le Caire, 1986, p. 92-93 de la traduction arabe et p. 32-33 texte turc repris de l'éd. de Barkan.

⁷ Wiet, *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 444-45 et Archives nationales d'Egypte, série Dasht, registre 1, p. 19 document 1 du 18 shawwâl 928/11 septembre 1522.

⁸ Ashtor, *Les métaux précieux et la balance des paiements du Proche orient à la basse époque*. Paris, SEVPEN, 1971, p. 45.

⁹ Voir à ce propos S. Pamuk, *Monetary History*, p. 88-112 qui distingue à ce titre outre l'Egypte, les Balkans, la zone de circulation du *shahi* iranien, la Crimée et le Maghreb.

semble avoir échappé à la plupart des tensions monétaires qui affectèrent le restant de l'empire, en particulier durant le dernier quart du XVI^e siècle.

Dans cette zone monétaire égyptienne, l'or allait progressivement occuper une place centrale. D'après les plus anciens documents issus des tribunaux ottomans en Egypte qui nous sont parvenus, en particulier dans la série *Dasht* qui débute en 1522, transactions commerciales, contrats de mariage ou reconnaissances de dettes étaient principalement libellés en *fidda jadida*. Cela laisse supposer une domination des espèces argent, bien qu'il faille rester prudent quand à l'interprétation de cette réalité (s'agit-il en l'occurrence de monnaie réelle ou de monnaie de compte?). Par la suite, on constate une très nette évolution. A partir des années 1550-1570, les monnaies d'or (*sikka jadida* surtout, mais aussi *bunduqî* ou ducat de Venise, et *ungurûsi*¹⁰ et *qurûna* ou pièce d'or hongroise) sont de plus en plus fréquemment citées dans les registres non seulement pour les opérations commerciales importantes¹¹, mais aussi pour des transactions plus limitées telles que la vente de bétail ou de blé¹² ou la location d'habitations même modestes. Même constat pour les espèces décomptées dans les liquidations de successions. D'après une analyse encore très partielle portant sur un échantillon très limité entre 1562 et 1577, la domination des espèces or apparaît très nettement, avec 71,4% du total¹³. Là encore, gardons-nous de toute conclusion hâtive. Les espèces léguées par un défunt ont pu faire l'objet de thésaurisation ne reflétant pas nécessairement la réalité de la circulation monétaire. Autre changement à noter, à partir des années 1560 le sultanin d'or se substituait fréquemment au médin comme monnaie de compte pour l'évaluation des liquidations de succession. Ce sont là autant de signes révélateurs d'une importance croissante des espèces or dans la vie économique égyptienne durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Autre indice encore allant dans ce sens, la réactivation du commerce de transit des épices par la mer Rouge, Le Caire et Alexandrie à partir des années 1540. Elle se fit aussi à peu près exclusivement avec des espèces or.

A partir de 1565, l'argent américain issu des richissimes mines du Pérou pénétrait progressivement en Méditerranée. De Séville, il atteignait les ports français ou italiens, puis de là il poursuivait sa route vers les Echelles du Levant. Par ailleurs, la mort du sultan Soliman coïncida avec une très nette détérioration de la situation financière de l'empire ottoman. Elle entraîna rapidement des troubles monétaires graves marqués notamment par l'altération de l'*aktche*. Pendant longtemps, la plupart des historiens¹⁴ virent un lien de cause à effet entre

¹⁰ S. Pamuk, *Monetary History*, p. 65.

¹¹ Voir à ce propos Archives nationales d'Egypte, les registres 1 à 10 de la *Qisma 'askariyya*.

¹² Ainsi, un exemple parmi d'innombrables documents : 'Alî b. Hasan al-Sayrafi changeur à Bûlâq réclame de Yûsuf b. Ahmad al-Ishâqî 10 dinars pour la vente de 10 *irdabb* de blé de Haute Egypte, cf. *Qisma 'arabiyya* 9, p. 225 doc. 394 du 5 muharram 989/9février 1581.

¹³ Tuchscherer, "Quelques réflexions sur les monnaies", p. 267.

¹⁴ Ainsi Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle. Les jeux de l'échange*. Paris, A. Colin, 1979, p. 169-170.

l'afflux d'argent européen d'une part, les difficultés qui affectaient la plupart des régions de l'Empire ottoman à partir des années 1570 d'autre part. Ces difficultés, rappelons-le, se manifestaient en particulier par une forte inflation, des dévaluations successives de l'*aktche*, des déficits budgétaires répétés dans les caisses de l'Etat ottoman, des troubles sociaux et des révoltes militaires. Aujourd'hui, la vision des historiens est beaucoup plus nuancée sur les causes de ces troubles. Si l'arrivée massive d'argent américain sous forme d'espèces frappées en Europe eut indéniablement des répercussions à l'intérieur de l'Empire ottoman, bien d'autres facteurs sont à présent pris en compte. La monétarisation croissante de l'économie, qui engendra à son tour une demande accrue en espèces, en est une. Pression démographique, croissance urbaine, développement des relations entre villes et campagnes ont eux aussi lourdement pesé dans cette évolution¹⁵.

Un constat s'impose pour l'Egypte, elle est restée à l'écart d'une grande partie de ces mouvements monétaires, et ce jusqu'à l'extrême fin du XVI^e siècle. Contrairement à l'*aktche*, le médin n'a pas été dévalué en 1585-86¹⁶. Il continuait donc à s'échanger au taux de 41 paras ou médins le sultanin bien au-delà de cette date. Tous les documents consultés dans les registres des tribunaux l'attestent. D'après des sondages effectués dans divers registres, ce taux paraît s'être maintenu jusqu'en 1604 au moins. Autre constat, si les monnaies d'argent européennes ont atteint l'Egypte par ses ports méditerranéens dès les années 1560 au moins, elles n'ont vraisemblablement commencé à circuler et à avoir cours dans les souks du pays que bien plus tardivement, durant la dernière décennie du XVI^e siècle. Dans le commerce des épices et du café en mer Rouge, un des moteurs fondamentaux du commerce égyptien, elles ne semblent avoir fait leur apparition qu'au cours des toutes premières années du XVII^e siècle¹⁷. En l'absence de dévaluation, le médin aurait donc conservé la confiance des négociants bien plus longtemps que cela n'avait été le cas pour l'*aktche* ailleurs dans l'Empire ottoman.

Cette pénétration plus tardive des espèces européennes dans les circuits monétaires de l'Egypte est évidemment à mettre en relation avec le rôle déterminant qu'occupaient les espèces or durant toute la seconde moitié du XVI^e siècle. Ce métal était relativement abondant en Egypte, bien plus sans doute que dans les autres provinces de l'Empire ottoman. De la sorte, les frappes de dinars pouvaient répondre à une demande accrue en espèces monétaires. L'Egypte n'a certainement pas échappé à ce phénomène. Bien que les recherches sur les mouvements monétaires et l'économie de l'Egypte au XVI^e et au début du XVII^e siècle soient encore très insuffisantes, il est à peu près certain qu'on assista ici comme ailleurs dans l'Empire ottoman¹⁸ à une monétarisation croissante de l'économie, à un certain développement urbain (les études sur

¹⁵ Pour une discussion de cette question cf. S. Pamuk, *Monetary History*, p. 112-130.

¹⁶ Tuchscherer, "Quelques réflexions sur les monnaies", p. 272.

¹⁷ Tuchscherer, "Quelques réflexions sur les monnaies", p. 273-277.

¹⁸ Pour l'argumentation, cf. Pamuk, *Monetary History*, p.115-118.

Le Caire, Alexandrie et Rosette vont dans ce sens¹⁹), à une intensification des relations commerciales entre les villes et les campagnes²⁰ et à une hausse des prix.

Monnaies, métaux précieux et politique ottomane

C'est la relative abondance d'or et son importance dans le système monétaire qui pourraient expliquer au moins en partie les singularités monétaires de l'Égypte durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Diverses mesures prises par les autorités ottomanes dans les domaines financiers, fiscaux, commerciaux et militaires ont puissamment contribué à cette singularité.

Dans le domaine fiscal d'abord, les Ottomans imposèrent à partir de 1525 à l'Égypte le versement d'un tribut régulier à la Porte²¹, payable uniquement en pièces d'or²². Ainsi l'Égypte devint une source fondamentale pour l'approvisionnement en or du Trésor d'Istanbul. Pour l'année 940/1533-4 nous avons quelques précisions. Le Caire versa environ 500 000 pièces or, les trois quarts en dinars sultanins *sulaymâni*, donc frappés en Égypte depuis 1520. Le restant consistait en sultanins anciens de l'époque mamelouke et en ducats vénitiens²³. Outre ce tribut remis à La Porte, l'Égypte devait aussi assurer l'essentiel de la dotation en espèces ou *surra* destinée d'une part aux notables des deux villes saintes d'Arabie pour gagner leur faveur, d'autre part aux chefs des tribus bédouines pour assurer la sécurité de la caravane des pèlerins²⁴. Il s'agissait d'une somme de près de 27 000 dinars, également payables en or, du moins au XVI^e.

¹⁹ A. Raymond, "Le Caire sous les Ottomans" in : B. Maury, A. Raymond, J. Revault, M. Zakariya, *Palais et maisons du Caire. II Époque ottomane (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Paris, CNRS, 1983, p. 19-20 ; M. Tuchscherer, "Evolution du bâti et des fonctions à l'époque ottomane" in S. Denoix, J.-CH. Depaule, M. Tuchscherer, *Le Khan al-Khalili. Un centre commercial et artisanal au Caire du XIII^e au XX^e siècle*. Le Caire, IFAO, 1999, t. 1, p. 74-76 ; N. Hanna, *An Urban History of Bûlâq in the Mamluk and Ottoman Periods*. Le Caire, IFAO, 1983, p. 32-56 ; N. Hanna, *Making Big Money in 1600. The Life and Times of Isma'il Abu Taqiyya, Egyptian Merchant*. New York, Syracuse University Press, 1998, p. 119-137 ; Jalîla Jamâl al-Qâdî, Muhammad Tâhir al-Sâdiq, Muhammad Husâm al-Dîn Ismâ'îl, *Rashîd, al-nash'a, al-izdihâr, al-inhisâr*, al-Qâhira, Dâr al-afâq, 1999, p. 75-169.

²⁰ N. Hanna, *Making Big Money in 1600*, p. 70-99.

²¹ S. Shaw, *The Financial and Administrative Organization of Ottoman Egypt 1517-1798*. Princeton, Princeton University Press, 1962, p. 283.

²² H. Sahillioglu, "Harakat al-naqd bayn Istanbûl wa-l-Qâhira", in *Min târikh al-aqtâr al-'arabiyya fî-l-'ahd al-'uthmânî, Buhûth wa wathâ'iq wa qawânîn*, Istanbul, Munazzamat al-mu'tamar al-islâmî, 2000, p. 130-3.

²³ H. Inalcik, *An Economic and Social History of the Ottoman Empire 1300-1914*. Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 100 note 23 ; voir aussi Shaw, *The Financial and Administrative Organization*, p. 284-312.

²⁴ Shaw, *ibid.* p. 254-258 ; S. Faroqhi, *Pilgrims & Sultans. The Hajj under the Ottomans*, London & New-York, I.B. Tauris, 1994, p. 56 et 79.

siècle. A ces besoins importants en or liés aux dépenses de l'Etat, il conviendrait d'ajouter les sorties d'espèces en direction du Yémen, de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Comme nous l'avons vu plus haut, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, le déficit commercial avec ces régions était à peu près exclusivement compensé en or, sans doute parce que l'essentiel du commerce se faisait encore avec les ports du sud de l'Inde et de Sumatra, traditionnellement zones monétaires or. L'Egypte avait donc besoin de sommes considérables en or pour faire face à ses obligations fiscales et pour assurer ses activités commerciales à travers la mer Rouge.

Le commerce avec l'Europe ne fournissait que des quantités fort limitées de pièces d'or, ducats de Venise ou couronnes hongroises, les négociants vénitiens ou marseillais préférant porter à Alexandrie plutôt des marchandises que du numéraire. Et dans ce dernier cas, ils choisissaient plutôt de l'argent que de l'or, notamment durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Par ailleurs, pèlerins venus du Maghreb ou négociants venus d'Istanbul, des Balkans ou d'Anatolie n'apportaient eux aussi que des quantités limitées de numéraires²⁵. La source principale d'approvisionnement du Caire en or, sous forme de paillettes ou poudre (*tibr al-dhahab*), se situait dans l'Afrique occidentale sahélienne, région désignée par le terme générique de Bilâd al-Takrûr.

Dès juin 1524, les autorités ottomanes prirent des mesures pour réguler les mouvements de l'or à l'intérieur de l'Egypte. Ils tentèrent d'interdire à la fois la circulation des dinars d'or anciens frappés du temps des sultans mamelouks et le commerce de l'or, notamment celui du *tibr* auprès des changeurs²⁶. L'année suivante, le *qanûn-nâme* précisa les standards du nouveau dinar *sulaymani* frappé à la Monnaie à partir de poudre d'or en provenance du Bilâd al-Takrûr. En même temps, le règlement réitérait l'interdiction à quiconque et notamment aux changeurs d'en faire le commerce²⁷. Les autorités prirent aussi quelques mesures plus incitatives. Comme ailleurs dans l'empire, l'or fut exempté de droit de douane à son entrée en Egypte²⁸. On modifia aussi la parité entre l'or et l'argent. En juin 1522²⁹ le taux du dinar avait été fixé à 25 *nisf sulaymâni*. A une date non connue mais se situant sans doute vers la fin du gouvernement de Sulayman pacha en Egypte vers 1538, le taux de change était passé à 41 *nisf*, selon des modalités que nous ignorons pour l'instant. Ce changement signifiait de fait une forte valorisation de l'or par rapport à l'argent en Egypte. Ainsi, le ratio or-argent au Caire s'alignait pratiquement sur celui d'Istanbul³⁰.

²⁵ Sahillioglu, "Harakat al-naqd", p. 133.

²⁶ Archives nationales d'Egypte, série Dasht 3, p. 96 du 13 sha'bân 930/16 juin 1524.

²⁷ *Qânûnnâme-i Misr*, p. 92-93 de la traduction arabe et p. 32-33, texte turc repris de l'édition de Barkan.

²⁸ T. Walz, *Trade between Egypt and Bilâd as-Sûdân (1700-1820)*. Le Caire, IFAO, 1978, p. 56, note 2.

²⁹ G. Wiet, *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 444-445. Ce cours est confirmé par des documents de Dasht 1, p. 37 du 27 shawwâl 928/19 sept. 1522

³⁰ Sur la base d'un dinar de 3,559 g d'or fin et d'un médin de 1,031 g d'argent fin on parvient au ratio de 7,24 en 1525, assez proche de 8,5 celui donné par Ashtor pour l'année 1507 sous al-

Outre ces mesures en faveur de l'or à l'intérieur de l'Égypte, les Ottomans entreprirent entre 1550 et 1560 de placer le trafic de l'or africain sous leur contrôle. Certes, toute conquête des zones de production (hauts plateaux éthiopiens et massifs montagneux de l'ouest africain) était hors de leur portée, faute de moyens militaires et logistiques suffisants pour une telle entreprise. Par contre, ils étaient en mesure de placer sous leur domination les débouchés d'une partie des routes commerciales en provenance de ces mêmes zones. La conquête des côtes éthiopiennes sur la mer Rouge en 1555 par Özdemir pacha est à interpréter dans cette perspective. Elle s'explique davantage par la volonté des Ottomans de capter le flux d'or en provenance de l'Éthiopie que par la crainte, peu vraisemblable à ce moment, d'une alliance entre les chrétiens éthiopiens et les Portugais³¹.

Si l'Éthiopie était un producteur non négligeable, la source principale de l'or africain en ce début de XVI^e siècle se situait cependant ailleurs, dans l'ouest africain sahélien. C'est lui qui allait dès lors retenir toute l'attention des Ottomans. Des liens anciens liaient cette partie de l'Afrique à l'Égypte. Déjà du temps des Mamelouks, notamment au XV^e siècle, de l'or soudanais parvenait régulièrement au Caire³². D'après un rapport portugais daté de 1511, deux caravanes par an chargées de poudre d'or atteignaient Le Caire via le Fezzan³³. Cependant, cet or était en grande partie capté par les Européens. Au XV^e siècle, marchands génois et vénitiens venaient le chercher régulièrement dans les ports maghrébins de Tripoli, Tunis, Bougie, Oran, Ceuta et Tanger, là où aboutissaient les principales pistes caravanières transsahariennes³⁴. Par ailleurs, depuis le début du XVI^e siècle, les Portugais drainaient vers Lisbonne une part importante de l'or soudanais grâce à leurs comptoirs établis sur la côte atlantique depuis le Maroc jusqu'au golfe de Guinée³⁵. A partir de 1520, ce trafic portugais connut néanmoins un important déclin, puis une longue crise entre 1550 et 1600. A cette forte contraction du flux d'or soudanais vers Lisbonne, Braudel voyait trois explications possibles : une forte concurrence avec les autres nations européennes, une hausse des frais d'exploitation pour les armadas et garnisons portugaises, la concurrence de l'or américain³⁶. A celles-ci, il conviendrait d'en ajouter une

Ghawri (cf E. Ashtor, *Les métaux précieux*, p. 49). Pour un change de 41 nisf pour 1 dinar le ratio passe à 11,86, soit une valeur légèrement supérieure à celle d'Istanbul, établi à 11,2 à partir de 1532, cf. S. Pamuk, *Monetary History*, p. 63.

³¹ S. Özbaran, *The Ottoman Response to European Expansion: Studies on the Ottoman-Portuguese Relations in the Indian Ocean and Ottoman Administration in the Arab Lands during the 16th Century*. Istanbul, Isis, 1994, p. 191 ; C. Orhonlu, *Osmanli imparatorlugu'nun güney siyaseti. Habesh Eyalati*. Istanbul, 1974, p. 32-3.

³² E. Ashtor, *Les métaux précieux*, p. 15-29 ; J.-Cl. Garcin, *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale, Qus*. Le Caire, IFAO, 1979, p. 426-432

³³ V. Magalhaes-Godinho, *L'économie de l'empire portugais*, p. 122

³⁴ F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Armand Colin, 1966, t. p. 424-428

³⁵ V. Magalhaes-Godinho, *L'économie de l'Empire portugais*, p. 219

³⁶ F. Braudel, *La Méditerranée*, p. 427

quatrième qui est peut-être la principale, la réactivation du trafic caravanier entre l'Égypte et les marchés du Bilâd al-Takrûr : Agadès, Gao, Kano et Tombouctou. Ce redressement était d'autant plus intense qu'au-delà de 1525 les Vénitiens cessaient eux aussi de se rendre en Barbarie pour en ramener de l'or³⁷. Entre temps, les Ottomans avaient entamé une conquête systématique du Maghreb : Alger et Bougie en 1519, Tlemcen, Tripoli et Djerba en 1551, Ouargla et Touggourt en 1552, enfin Tunis en 1574. Seul le Maroc leur échappait. Durant le dernier quart du XVI^e siècle, ils avaient donc le contrôle de la quasi-totalité des débouchés caravaniers transsahariens sur la Méditerranée. Cette politique n'aurait sans doute pas suffi à attirer l'or soudanais vers la Méditerranée et en particulier vers l'Égypte si le Bilâd al-Takrûr n'avait pas connu parallèlement une évolution favorable à une intensification des relations avec la vallée du Nil. A partir de la fin du XV^e siècle, le nouvel empire Songhay s'était développé à partir de Gao pour s'étendre au nord vers Tombouctou et les mines de sel du Sahara, puis vers l'est en réduisant le sultanat d'Agades en État tributaire. Au début du XVI^e siècle le puissant souverain de Gao, Askiya Muhammad, contrôlait l'ensemble des territoires qui s'étendaient depuis le fleuve Sénégal à l'ouest jusqu'à l'Air à l'est. Il entama alors un long pèlerinage à La Mecque. En passant au Caire, il se fit investir par le calife abbasside. Il renoua ainsi les liens anciens avec la vallée du Nil et le Hedjaz. Lui, puis ses successeurs, exerçaient sans doute aussi un contrôle étroit sur le commerce des cauris provenant des lointaines Maldives³⁸ et importés exclusivement à partir de l'Égypte via la mer Rouge³⁹.

A partir des années 1550, toutes les conditions étaient donc réunies pour que l'Égypte drainât vers elle d'importantes quantités d'or produites dans le lointain Bilâd al-Takrûr. S'il est impossible pour l'instant de chiffrer ce trafic, le témoignage du vénitien Seguezzi est significatif. Il constata en 1635 que, suite à l'arrivée des caravanes de Takrur, l'or était en telle abondance sur les marchés du Caire qu'il perdit 10% de sa valeur⁴⁰. De même en 1692, le consul français De Maillet faisait état de 1000 à 1200 *qintâr*-s d'or provenant encore chaque année du Bilâd al-Takrûr⁴¹. S'il faut évidemment prendre ces chiffres avec beaucoup de prudence, ils soulignent néanmoins l'importance de ce flux et sa continuité, bien au-delà du XVI^e siècle.

³⁷ F. Braudel, *La Méditerranée*, p. 427 et 431

³⁸ Sur le rôle des cauris, cf. M. Johnson, 1970, "The cowrie currencies of West Africa", *Journal of African History* 11, 1970, p. 17-49, 331-53 ; M. Hisket, "Materials relating to the Cowrie Currency of the Western Sudan (II). Reflections on the provenance and diffusion of the cowrie in the Sahara and the Sudan", *Bull. SOAS* 29, 1966, p. 122-42, 339-66.

³⁹ Sur l'histoire de l'empire Songhay, voir en particulier J. Hunwick, *Timbuktu and the Songhay Empire. Al-Sa'di's Tarikh al-Sûdân down to 1613 & other Contemporary Documents*. Leiden, Brill, 1999, p. XXXIV-LXI.

⁴⁰ S. Seguezzi, *Estat des revenus d'Aegypte par le sieur Santo Seguezzi 1635*, Le Caire, IFAO, coll. Voyages en Égypte, vol. 13, p. 97-98.

⁴¹ Source citée par T. Walz, *Trade between Egypt and Sudan*, p. 51 en se référant à A. Raymond, *Artisans et commerçants au Caire au XVIIIe siècle*. Damas, IFEA 1973, t. 1, p. 48.

Ce mouvement est abondamment attesté dans les divers documents (contrats de sociétés en commandite, inventaires après décès, réclamations de créances) conservés dans les registres des tribunaux du Caire⁴² surtout, mais aussi d'Alexandrie. Il a déjà retenu l'attention de quelques chercheurs, notamment de Terence Walz dès la fin des années 1970⁴³, puis tout récemment de Husâm 'Abd al-Mu'ti dans le cadre d'une thèse consacrée aux Maghrébins en Egypte⁴⁴. De ces travaux, ainsi que des documents que j'ai moi-même pu consulter, il ressort clairement que la route commerciale entre l'Egypte et l'Afrique occidentale sahélienne avait connu une forte réactivation, sans doute dès le second quart du XVI^e siècle, puis qu'elle assurait des échanges importants entre ces deux régions tout au long de la seconde moitié du siècle, enfin que ce flux s'était maintenu à un niveau élevé tout au long du siècle suivant, voire au-delà. Le Caire était relié directement au Bilâd al-Takrûr par une piste caravanière. Depuis son point de départ, le village de Kirdâsa non loin des pyramides de Guizeh, cette route était en partie commune avec celle empruntée par la caravane des pèlerins maghrébins jusqu'à l'oasis d'Awjila⁴⁵. De là, elle s'enfonçait vers le sud ouest en direction du Fazzan et d'Agades. Les caravanes atteignaient Tombouctou au bout de 90 jours environ d'un voyage particulièrement éprouvant à travers le désert. Ce commerce était pour l'essentiel entre les mains de négociants venus du Maghreb oriental. Ils étaient originaires de régions et villes surtout côtières telles que Misrâta, Tajûra, Tripoli, Djerba, Sfax et Tunis. A ceux-ci s'ajoutaient un certain nombre de marchands d'origine andalouse, ou venant des oasis sahariennes situées sur les routes caravanières (Awjila, Ghadâmis, Tawât), ou encore quelques Soudanais du Bilâd al-Takrûr.

D'Egypte, on portait toutes sortes de textiles vers cette partie de l'Afrique : cotonnades indiennes, toiles de lin égyptiennes, soieries syriennes ou italiennes, tapis anatoliens, draps européens. Les métaux apportés d'Europe, des Balkans et de l'Anatolie occupaient aussi une grande place dans ces exportations : cuivre en barre, fer, plomb, étain, mercure et acier. A cela s'ajoutaient bien sûr les cauris, si essentiels dans la mesure où ces coquillages constituaient la principale monnaie dans une vaste zone couvrant pratiquement l'ensemble de l'Afrique sahélienne. Enfin, poivre et épices diverses de l'Inde et de l'archipel indonésien, laque de Chine, perles de verres et papier de Venise venaient compléter les chargements des chameaux. Au

⁴² Il s'agit en particulier des séries Dasht, de Bâb Ali, Sâlihiyya Najmiyya, les deux Qisma, mais aussi Tulun en raison de l'implication très forte des Maghrébins dans ce mouvement et de leur implantation très forte dans ce quartier du Caire.

⁴³ T. Walz, *Trade between Egypt and Sudan*, 1978 ; T. Walz, "Gold and Silver Exchanges Between Egypt and Sudan, 16th-18th Centuries" in *Precious Metals in the Later Medieval and Early Modern Worlds*, ed. by J. F. Richards, Carolina Academic Press, Durham, North Caroline ; T. Walz, "Trading into the Sudan in the Sixteenth Century", *Annales Islamologiques*, 1979, XV, 211-234.

⁴⁴ Husâm Muhammad 'Abd al-Mu'ti, *al-Buyût al-tijâriyya al-maghribiyya fî Misr fî-l-'asr al-'uthmânî (1517-1798)*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Mansûra en 2002, voir notamment p. 113-119.

⁴⁵ T. Walz, *Trade Between Egypt and Sudan*, p. 21

retour, on ramenait surtout de l'or en poudre, par centaines voire par milliers de *mithqâl*⁴⁶, des esclaves, des plumes d'autruche. Le montage des opérations commerciales, dans leur forme, n'était guère différent de ce que l'on sait déjà dans des cadres différents. Il s'agissait très souvent de sociétés en commandite (*sharîka*) avec partage des profits en fonction de l'apport initial en capital. Assez fréquemment, des juifs eux-mêmes d'origine maghrébine ou andalouse participaient au financement de ces opérations, ce qui peut s'expliquer d'une part par le monopole que détenait alors cette communauté sur le fermage de la Monnaie en Egypte, d'autre part par le caractère fortement maghrébin de cette route commerciale transsaharienne.

Contrairement à l'Afrique occidentale sahélienne, l'Ethiopie, autre zone productrice d'or en paillette, ne semble guère avoir contribué à l'approvisionnement en or de l'Egypte au XVI^e siècle, bien que les Ottomans eussent conquis ses principaux débouchés à partir de 1555. A Sawâkin, Massawa ou même Zayla, l'or éthiopien était irrésistiblement capté par les marchands indiens qui venaient y porter les cotonnades et les épices réclamées par les marchés de l'intérieur éthiopien. Ce n'est qu'au siècle suivant lorsque l'Inde du nord-ouest, avide d'argent en raison notamment de la politique des Moghols, dominait le commerce dans la partie occidentale de l'océan Indien et en mer Rouge, que l'or éthiopien put trouver une voie pour s'écouler vers le nord par voie terrestre en direction de l'Egypte. Ce n'est sans doute pas pure coïncidence si la piste entre le Sennar, le Darfur et l'Egypte s'ouvrit au cours du XVII^e siècle⁴⁷. Poudre d'or et esclaves éthiopiens commençaient alors à parvenir à Djirdja et Manfalut où ils s'échangeaient contre des textiles égyptiens ou des marchandises tirées de la Méditerranée, voire de produits indiens arrivés par Suez⁴⁸. C'était sans doute aussi une des conséquences de la réintégration de la Haute Egypte dans l'ensemble économique égyptien et méditerranéen, après son isolement au XV^e et sans doute une partie du XVI^e siècle⁴⁹.

Conclusion

L'or du bilâd al-Takrûr a sans doute joué un rôle bien plus important dans l'Egypte XVI^e siècle que celui soupçonné jusqu'à présent. C'est à l'aune de cette appréciation qu'il convient de réévaluer certaines des décisions prises par les autorités ottomanes en Egypte, en particulier durant le second quart du XVI^e siècle. Qu'il s'agisse de la politique monétaire (importance donnée à la frappe du dinar *sultanî*, nécessité de régler en espèces or les obligations envers la Porte et les lieux saints) ou de la politique de conquête (littoral éthiopien et Maghreb), l'or pesa

⁴⁶ Le *mithqâl* du Caire valait 4,68 g d'après W. Hinz, *Islamische Masse und Gewichte*. Leiden, Brill, 1955, p. 4. Pour le *mithqâl* d'Agades, fréquemment cité dans les registres des tribunaux du Caire pour la seconde moitié du XVI^e nous n'avons pas d'informations.

⁴⁷ T. Walz, *Trade Between Egypt and Sudan*, p. 12-16.

⁴⁸ T. Walz, *Trade Between Egypt and Sudan*, p. 30-49.

⁴⁹ J.-Cl. Garcin, *Un centre musulman de la Haute Egypte*, p. 411-435 ; J.-Cl. Garcin, "La méditerranéisation de l'empire mamelouk sous les sultans bahrides", *Revista degli Studi Orientali*, 1974, XLVIII, p. 109-116.

fortement dans les décisions prises. L'afflux d'or, à peu près exclusivement en provenance de l'Afrique sahélienne occidentale, a certainement contribué au maintien des spécificités monétaires de l'Égypte durant la seconde moitié du XVI^e siècle. En l'état actuel de nos connaissances, il est évidemment impossible de chiffrer le flux, mais il devait être d'autant plus important qu'il était stimulé à la fois par une demande forte en métal jaune au Caire, par une conjoncture politique et commerciale favorable dans l'empire Songhay et par les nécessités du commerce en direction de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Ce commerce asiatique, en déficit permanent, nécessitait une compensation de la balance des paiements non pas en argent mais en espèces or surtout, tant que l'Inde méridionale et l'archipel indonésien restaient des partenaires importants dans ce commerce. Cet or takrûri a aussi contribué à l'accumulation de capital dans le milieu des négociants impliqué dans ce commerce.

La rupture à l'extrême fin du XVI^e siècle et au début siècle suivant a sans doute été très brutale et très profonde. La conquête de Tombouctou par les armées du sultan chérifien al-Mansur en 1591 a probablement eu comme conséquence la capture d'une partie du flux au profit du Maroc. Cette réorientation de l'or soudanais en direction de l'Atlantique a été amplifiée par la réactivation des réseaux commerciaux menant vers les comptoirs européens établis dans les golfe de Guinée et du Bénin, sans pour autant tarir le flux vers l'Égypte qui se maintenait certes à un bon niveau mais sans doute pas suffisant pour répondre aux besoins monétaires croissants de l'Égypte. La voie s'ouvrait à une pénétration profonde de l'argent européen en Égypte. Elle était d'autant plus massive qu'elle répondait aussi aux besoins nouveaux du commerce égyptien en mer Rouge. Par cette voie, l'argent était à présent fortement attiré vers l'Inde du nord et la Chine, d'autant plus facilement que le commerce du café avec le Yémen et les importations de cotonnades indiennes fabriquées au Gujarat faisaient plus que compenser le déclin lent mais cette fois irrémédiable qu'amorçait au même moment le commerce des épices par la mer Rouge.

Michel Tuchscherer
Université de Provence-IREMAM